

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/10/2007 - Convocation du 17/10/2007
Compte rendu affiché le : 02/11/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 19 |
| Votants | 24 |

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme MARMONIER; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG

Absents représentés : M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); Mme WYMAN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mle VEYRIER); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GLATARD); M. GONDELAUD (pouvoir à M. POINT)

Absents excusés : M. CHATUT

Absents : M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Pose, dépose et entretien des illuminations de fin d'année

Une consultation a été réalisée pour la pose, dépose et entretien des illuminations de fin d'année suivant la procédure adaptée prévue par le Code des Marchés Publics.

Le marché en résultant est prévu pour une période deux ans qui couvre les fêtes de fin d'année 2007/2008 et 2008/2009. Le cahier des charges prévoyant la totalité des prestations attendues (lampes, câbles, projecteurs et motifs compris) a été défini.

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 5 octobre 2007 et deux candidatures ont été reçues. Après examen des offres, et suivant les critères définis dans l'avis d'appel à concurrence, la Commission propose de retenir l'entreprise D.R.T.P (Trévoux) pour un montant de 51 136.18 € T.T.C (33 934.11 € pour 2007/2008 et 17 202.07 € pour 2008/2009).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics
- VU le budget primitif,
- **ATTRIBUE le marché public "pose, dépose et entretien des illuminations de fin d'année" à l'entreprise D.R.T.P pour un montant global de 51 136.18 € T.T.C pour les périodes 2007/2008 et 2008/2009,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 25 octobre 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/11/2007
Publication ou affichage du 05/11/2007
Paul LAFFLY,
Maire.